

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Électrification transfrontalière : Le Gabon et la Guinée équatoriale en convention d'achat-vente

ENA
Libreville/Gabon

UN contrat d'achat-vente d'énergie électrique lie désormais le Gabon et la Guinée équatoriale, notamment entre la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) et la Sociedad de electricidad de Guinea Ecuatorial (Segesa). La conclusion de cette convention s'est déroulée le 7 juillet 2023 à Brazzaville (Congo) sous l'égide du Pool énergétique de l'Afrique centrale (Peac), du reste facilitateur de cet accord. Le coût de l'investissement du projet est de 450 millions de francs CFA pour une économie annuelle annoncée de 9 milliards 108 millions de francs.

L'objectif poursuivi par celui-ci est de renforcer l'offre d'électricité sur le réseau interconnecté (RIC) Nord Gabon avec deux phases, dont la première consistera à alimenter la ville de Bitam à partir de la sous-station d'Ebebiyin (Guinée équatoriale) à travers la construction d'une ligne moyenne tension de 20 Kv et des équipements associés ; tandis que les villages situés sur

ce tracé de lignes bénéficieront d'un réseau basse tension. Le document mentionne qu'" à terme, l'interconnexion des réseaux électriques entre les deux pays vise l'électrification des localités de Bitam, Oyem et Medouneu (Gabon) à partir de Mongomo, Acurenam et Ebebiyin en Guinée équatoriale."

Ce sont les directeurs généraux des deux sociétés, Sylvère Biteghe (SEEG) et Juan Lupercia Nsibi Omogo (Segesa), qui ont paraphé cette convention-cadre avec la participation active du ministère gabonais de l'Énergie et des Ressources hydrauliques. S'en félicitant, le directeur général de la SEEG, a indiqué que " ce contrat est essentiel pour nous dans une région où le coût du kilowattheure est extrêmement élevé en raison des consommations fossiles, notamment du gazoil que nous avons dans nos centrales. En plus de réaliser des économies importantes, la puissance hydraulique qui va se substituer aux centrales diesel permettra de produire une énergie verte, abondante,

compétitive et durable, dans le strict respect de nos engagements internationaux en matière de protection de l'environnement." Surtout, un accent est mis sur la mutualisation de l'utilisation des ressources énergétiques par les deux pays dans le cadre de l'intégration sous-régionale en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'accord détaille les conditions techniques, financières, commerciales et



Poignée de main entre le directeur général de la SEEG et son homologue équato-guinéen à l'issue de la signature du contrat à Brazzaville.

juridiques d'achat et de vente d'énergie électrique entre les deux opérateurs, de l'électricité de l'Afrique centrale conformément au marché



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003/BAD/MER/PADEG/F/2023
Date de publication le 13 juillet 2023

SERVICES DE CONSULTANT
MISE EN PLACE DU LABEL BOIS DU GABON ET ASSURER SA PROMOTION

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE GABONAISE

SECTEUR : GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET REFORMES FINANCES
N° d'Identification du Projet : P-GA-K00-007
Prêt N° : 2000-20000-2651 -GA

1. Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise (PADEG), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services consultants pour la réalisation d'une « MISE EN PLACE DU LABEL BOIS DU GABON ET ASSURER SA PROMOTION ».

2. Le présent projet vise des objectifs ambitieux, notamment le marketing, l'exportation et la concurrence des produits de bois provenant de ses industries. Ces derniers permettront de développer une marque « bois du Gabon », avec un positionnement fort et reconnu sur les produits de bois tropicaux à haut de gamme à l'international.

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Développer une stratégie de communication et de marketing à travers la mise en place des visuels parlants de la marque « Bois du Gabon » ou « Gabon Wood », pour être identifiables facilement dans le marché mondial de bois ;
- Continuer à participer aux grandes foires internationales consacrées aux bois et d'organiser Gabon Wood Show ;
- Communiquer sur l'impact positif du bois « Made in Gabon » en termes climatiques, de respect de la biodiversité et d'inclusion sociale ;
- Présenter ce label comme une garantie du respect de ces problématiques ;
- Intensifier la lutte contre l'exploitation illégale, principal danger pour la crédibilité de la marque.

Les prestations seront exécutées sur une période d'un (01) an.

3. Le Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG), invite les consultants (cabinet ou firme) admissibles, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (cabinet ou firme) admissibles intéressés doivent produire les informations sur leur qualification

et expérience, les dix (10) dernières années, démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (**brochures et autres documentations indiquant le domaine de compétence, les références en prestations similaires**). Les cabinets ou firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les références en prestations similaires devront être justifiées par des attestations de bonne exécution.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** », Edition octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultant(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les termes de référence) à l'adresse (aux heures d'ouverture de bureaux de 9 heures 00 à 15 heures 30, heure locale) ;

6. Les manifestations d'intérêt multipliées en Cinq (05) exemplaires doivent être rédigées en Français, porter la mention « MISE EN PLACE DU LABEL BOIS DU GABON ET ASSURER SA PROMOTION » et déposées en personne, par courrier, ou par envoi électronique au plus tard, **le 02 Août 2023 à 15 heures, heure locale** aux adresses mentionnées ci-dessous.

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE GABONAISE (PADEG)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Cellule d'Exécution du Projet, Immeuble OLAM,
Galerie TSIKA (Deuxième Etage), Block D, Porte D1,
Boulevard Triomphal, Libreville /Gabon/Tel : (+241)
066 18 86 23

E-mail : pmpadeg@gmail.com